



4^{ème} Division Messieurs A
Golf de Pornic
23 au 26 mai 2024



RÈGLES LOCALES SPÉCIFIQUES

Ces Règles locales spécifiques complètent les Règles Locales permanentes des épreuves fédérales 2024 affichées au tableau officiel et annulent et remplacent toutes autres Règles Locales.

HORS LIMITES (Règle 18.2)

Définis par les lignes et/ou piquets blancs (les lignes priment) ou par les clôtures de propriété

CONDITIONS ANORMALES DU PARCOURS (Règle 16)

- Les berlinoises et les escaliers des bunkers des trous 2, 3 et 11
- Les zones entourées de point blanc sur les greens.
- Les portions empierrées des chemins et leurs prolongements marqués en blanc
- Les supports inamovibles de râdeaux
- Les traces profondes (au moins une demi-balle) de passage d'engins

ZONES à PENALITE (Règle 17) (piquets et/ou limites rouges ou rupture de pente)

- Trou n°5 : la ZAP à gauche est étendue à l'infini mais le jeu au-delà du fil de clôture est interdit.
- Trou n° 13 : En complément de la R16, il est possible, comme option supplémentaire, d'utiliser la DZ située sur le départ bleu.

Parties intégrantes du parcours

- Les parterres fleuris des trous 1, 5, 8, 9 et 13

Balle Placée

Une balle reposant sur une partie de la zone générale tondue à hauteur de fairway ou moins, peut être placée gratuitement dans la zone de dégagement d'une longueur d'un club.

CADENCE DE JEU RAPIDE (Règle 5.6b)

- L'application du « Prêt : Jouez ! » est fortement recommandée.
- **Temps de jeu maximum est fixé en 3 balles à 4h40**

PÉNALITÉ pour infraction aux Règles Locales : Pénalité Générale

Pour appeler un arbitre :

06.11.79.23.19 / 06.81.08.29.67 / 07.87.64.62.65

Rappel : En cas de doute, n'hésitez pas à jouer une deuxième balle (voir R 20.1c(3))